

Image not found or type unknown



Separation de biens suite a un divorce

Par **kalliste**, le **14/10/2013** à **18:40**

Bonjour

Je suis en instance de divorce (consentement mutuel). Mon mari et moi sommes propriétaires d'un bien immobilier. Nous avons décidé d'un commun accord que j'irai faire les démarches pour racheter sa part et récupérer le prêt en mon nom propre. Nous venons de passer chez le notaire et nous étions mis d'accord mon mari et moi sur le prix du bien, or le notaire refuse de mettre ce montant et sur évalue le bien pour tomber à 0 (actif et passif) et que nous n'ayons rien à nous partager. En sachant que ni l'un ni l'autre ne veut de soulte et que je paierai seule les frais de notaire. Pourquoi augmenter le prix du bien? est-ce pour augmenter le montant de ses honoraires ainsi que ceux de l'avocat?